

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 810

Artikel: Informatique : criminalité "câblée"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1022767>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

INFORMATIQUE

Criminalité «câblée»

Les possibilités d'abus croissent au même rythme que le développement de l'informatique dans l'économie et dans l'administration.

Les spécialistes distinguent plusieurs formes de délits. Le plus fréquent passe par la manipulation des données dans un but d'enrichissement. Dans 15% des cas connus le délit consiste dans un vol de temps: l'ordinateur est utilisé indûment dans un but privé; le vol de programmes est plus fréquent (28%). Il faut encore signaler le sabotage qui va de la falsification des données à la destruction des machines (hardware).

Dans ce domaine le chiffre noir est considéré comme élevé; les cas connus ne représentent que la pointe de l'iceberg. Un expert américain a répertorié 849 cas jusqu'en 1981 dont la plupart ont occasionné des dommages de 50 000 à 100 000 dollars. L'Association des avocats américains, après enquête auprès des principales entreprises d'outre-Atlantique, de l'Administration fédérale et des ministères publics de tous les Etats de l'Union, a

constaté des dommages de deux à dix millions de dollars par cas. Si la volonté d'enrichissement reste le premier motif, elle est suivie par «le défi intellectuel». 77% des coupables étaient employés de l'entreprise lésée. En Europe, les chiffres connus sont plus modestes: 38 cas en Allemagne entre 1975 et 1982, 14 cas à Zurich entre 1969 et 1985. La prolifération des ordinateurs personnels n'arrange pas les choses. Avec un micro-ordinateur et un modem on peut, via le téléphone, entrer dans un réseau de données. Avec du temps et de la patience, de la débrouillardise aussi, il est possible de satisfaire une curiosité sans limite. On se souvient de ces jeunes Américains qui, en 1983, ont réussi à forcer la banque de données d'un centre de recherche nucléaire du Pentagone.

Le Département fédéral de justice et police a mis en consultation un projet de révision du Code pénal qui vise à saisir ces nouvelles formes de criminalité. Cet élargissement de l'appareil répressif ne dispensera pas les entreprises, les administrations et les fabricants d'ordinateurs de prendre des mesures préventives. Mais là, l'imagination est aussi du côté des bricoleurs, farceurs comme criminels.

PRESSE ZURICHOISE

Auto-locations trop chères

Depuis l'introduction de sa nouvelle formule, au début de l'année — redistribution des matières et présentation plus aérée — le *Tages Anzeiger* propose quotidiennement une information économique plus développée, avec un dossier.

Ainsi mercredi 26 février le marché de la location de voitures est passé au peigne fin. On y apprend que les grands de la branche ont des accords sur les tarifs pratiqués (Herz, Avis, Europcar, Interrent), ce qui leur a permis de

procéder à des hausses de 43% en cinq ans (inflation: 20%). Budget, qui refuse de participer à de tels accords, propose des prix inférieurs de 15%.

Le client suisse est particulièrement étrillé par les grands de la location: une Opel Kadett, sans limitation kilométrique, coûte 157 francs par jour chez Interrent; la filiale allemande de la même société ne demande que 82 francs.

La nouvelle formule du *Tages Anzeiger* ne fait d'ailleurs pas l'unanimité. C'est le journal lui-même qui, sur une pleine page, a publié les appréciations critiques d'un journaliste du *Spiegel* et de Roger Schawinski de *Radio 24*.

SAVOIE

Deux listes régionalistes

Est-ce une surprise? Deux listes du «Mouvement Région Savoie» ont été déposées dans les départements savoyards pour les élections au Conseil de la région Rhône-Alpes! Une confirmation de ce que nous écrivions en 1984 (DP 728). En Savoie historique, des militants cherchent à échapper à l'orbite des trois centres «rhônalpins»: Lyon, Grenoble et Genève.

Depuis quelques années, l'Association des Savoyards de Savoie publie un très intéressant journal trimestriel, *La Savoie savoyarde*. Dans son dernier numéro (12), il fait campagne pour la liste régionaliste. L'éditorial, signé Stéphane Mériguet, pose exactement les dimensions du mouvement: «En mars prochain, vous trouverez deux bureaux de vote: l'un pour les législatives et vous pourrez exprimer votre opinion politique, l'autre où vous pourrez exprimer votre choix pour une gestion régionale; c'est dans ce dernier bureau que votre décision nous intéresse, car nous ne représentons aucun parti.»

Cette opinion nous intéresse aussi: les deux départements savoyards élisent 25 conseillers régionaux d'un conseil qui en comptera 151. En effet, la région Rhône-Alpes comprend huit départements, parmi eux celui du Rhône en tête, le moins peuplé, l'Ardèche et le département de l'Ain. La population de la région est légèrement supérieure à cinq millions d'habitants (la Savoie — Nord et Sud — en compte 819 000).

ERNEST BOLLIGER, PRÉSIDENT DU JURY

La *Berner Zeitung* a créé deux prix annuels — dont un destiné à un journaliste de langue française — pour améliorer l'information locale dans la presse suisse. Le jury sera présidé par M. Ernest Bolliger de Genève, que les lecteurs de DP connaissent bien.